



Plan prévention canicule du C.C.A.S

En réponse aux conditions climatiques exceptionnellement chaudes durant l'été, le CCAS intervient dans le cadre du plan annuel de canicule en tenant un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile.

Ce registre permettra au personnel du CCAS de contacter les personnes isolées en période de forte chaleur afin de diffuser un message de prévention et d'agir si nécessaire. Les personnes souhaitant s'inscrire ou inscrire un proche sur ce registre sont invitées à contacter le CCAS.

Pour signaler une personne à risque dans le cadre du plan canicule, remplissez ce formulaire et le retourner en mairie.

Vos coordonnées

Civilité :

Nom : Prénom :

E-mail :@.....

Numéro de téléphone :

Coordonnées de la personne à accompagner

Nom : Prénom :

Adresse :

Village :

Numéro de téléphone :

Je certifie que toutes les informations fournies dans le présent formulaire sont exactes.

Fait à Porte des Pierres Dorées, le __ / __ / __

Signature,